



N° 91 - Juin 2019

# Le Sarrysien

*Bulletin d'informations municipales*



Sarry accueillera le Tour de France ce 9 juillet ; ci-dessus, souvenir d'une autre course mémorable, en 2013, dans notre village...

## Sommaire

- Mot du maire
- Actualités administratives
- Informations et actualités municipales
- Commissions
- Délibérations du Conseil Municipal
- Sarry au fil du temps
- Rencontre avec...
- Informations pratiques
- **Retours sur...**
- Etat civil
- A vos agendas
- Recette

**SARRY**

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi : de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 13h00 à 17h30

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Permanence téléphonique du lundi au vendredi : 03 26 65 87 02

[contact.mairie@sarry-champagne.net](mailto:contact.mairie@sarry-champagne.net)

[www.sarry-champagne.net](http://www.sarry-champagne.net)



①



②



③



④



⑤



⑥

- ① Carnaval mars 2019
- ② Activités périscolaires (page 13)
- ③ Repas des aînés (page 11)
- ④ Concerts Années 60 (page 21)
- ⑤ Départ en retraite de Raymonde ALVES (page 5)
- ⑥ Bienvenue aux nouveaux Sarrysiens

## Le mot du Maire

Le temps passe vite et l'été est proche. Alors que nous venons de subir une année 2018 particulièrement sèche, les premiers mois de 2019 n'apportent pas de changement et Monsieur le Préfet s'apprête à prendre un arrêté de restriction d'usage de l'eau, afin de préserver les ressources. Vous trouverez ces informations sur notre site le moment venu.

Le tour de France va traverser notre village le 09 juillet prochain. Par mesure de sécurité pour les usagers, la route départementale 60 sera fermée de 9h30 à 15h30. Chaque accès sera barré et aucune circulation ne sera possible pendant cette durée. Les riverains devront prendre leurs dispositions pour ne pas être bloqués.

En ce qui concerne les travaux de la Grande Rue, l'appel d'offres est lancé et le planning est pour l'instant respecté. Les travaux devraient commencer à l'automne, comme prévu.

Bien que notre village n'ait pas été retenu pour le label « ville nature », nous poursuivons nos efforts sur l'entretien des espaces publics, sans produit phytosanitaire, pour la 3ème année consécutive.

Le personnel technique est en phase avec ces nouvelles méthodes d'entretien. Les lieux concernés sont identifiés par de petits panneaux. Afin de poursuivre cette démarche écologique, je vous rappelle que l'entretien devant votre propriété vous incombe (désherbage et balayage).

Enfin, le déploiement de la fibre arrive. Elle sera effective dans un premier temps pour les abonnés « Orange » en fin d'année 2019 et début 2020, puis au second semestre 2020, pour les autres opérateurs.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Hervé MAILLET

## Plan canicule

Vous êtes une personne âgée ou handicapée, isolée ou vulnérable, vivant à domicile. Vous pouvez bénéficier sans aucun frais, d'un accompagnement personnalisé. **Il vous suffit de contacter le secrétariat de la mairie de Sarry au 03 26 65 87 02.**

Vous êtes un parent, un voisin, vous pouvez également inscrire l'un de vos proches, avec son accord.

En période de canicule,  
il y a des risques pour ma santé,  
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime  
d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,  
quels sont les bons gestes?



JE BOIS  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU



Je mouille  
mon corps et  
je me ventile



Je mange  
en quantité  
suffisante



J'évite les efforts  
physiques



Je ne bois pas  
d'alcool



Je maintiens  
ma maison au frais :  
je ferme les volets  
le jour



Je dors et  
je prends  
des nouvelles  
de mes proches

Canicule Info Service : 0800.06.66.66 (gratuit depuis un poste fixe)

## Actualités

### Démarches administratives

#### ARIPA ou l'agence qui peut vous aider au recouvrement des pensions alimentaires impayées

Suite à une séparation ou à un divorce, vous bénéficiez peut-être d'une pension alimentaire. Payer une pension alimentaire est une obligation pour l'autre parent. S'il ne le fait pas ou s'il paye seulement une partie de la pension alimentaire ou la paye irrégulièrement (par exemple un mois sur deux), l'agence de recouvrement des impayés de pension alimentaire (ARIPA) peut vous aider à récupérer jusqu'à 2 ans d'impayés de pension pour des enfants de moins de 20 ans. Par ce biais, vous n'avez aucun recours préalable à effectuer auprès d'un huissier de justice. Ce service est gratuit pour vous.

Pour en savoir plus, vous trouverez sur le site internet de l'ARIPA (<https://www.pension-alimentaire.caf.fr>) des informations pour engager des démarches de recouvrement, un outil d'estimation du montant minimal de la pension alimentaire dans le cadre d'une séparation à l'amiable (<https://www.pension-alimentaire.caf.fr/web/guest/estimation-de-pension-alimentaire>) et des contenus détaillés sur vos droits et démarches en cas de séparation (<https://www.pension-alimentaire.caf.fr/web/guest/je-me-separe-que-dois-je-faire->). L'agence est également accessible par téléphone au 0821 22 22 22 (0,06 € + prix d'un appel local) de 9h à 16h30.

### Protéger votre habitation

L'été arrive. Nous vous rappelons les opérations qui permettent de sécuriser votre habitation et le village.

#### Opération tranquillité vacances

Dans le cadre du plan national de lutte contre les cambriolages, le ministère de l'Intérieur propose **toute l'année** l'*Opération Tranquillité Vacances*.

Pendant toute absence prolongée, vous pouvez demander à la police de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre.

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, vous devez remplir le formulaire de demande individuelle et le transmettre au moins 48h avant votre départ au commissariat de police de Châlons. Si vous interrompez vos vacances, pensez à prévenir de votre retour.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie.

Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Le formulaire est disponible au commissariat ou sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>.



#### Opération Participation Citoyenne

La convention de la participation citoyenne a été signée en mairie de Sarry en juillet 2015.

Ce dispositif consiste à développer un réseau de vigilance au sein de la population afin de participer à la lutte contre la délinquance et en particulier les cambriolages.



Chaque citoyen peut faire part de tous les signalements qu'il jugera utiles sur la messagerie dédiée : [participation.citoyenne@sarry-champagne.net](mailto:participation.citoyenne@sarry-champagne.net).

Quelques conseils pour alerter : n'hésitez pas à signaler tout ce qui peut vous paraître suspect (véhicule inconnu et numéro d'immatriculation, démarcheurs...).

Si vous venez d'être victime d'un cambriolage, appelez la police (17) et ne touchez à rien, les relevés d'empreintes, d'ADN, de traces sont absolument nécessaires à l'enquête.

### Les poubelles du centre commercial

Sur la place située derrière le centre commercial, le long de la rue Haute, sont disposés les containers à verres et à journaux.

Les bacs gris situés à proximité de ceux-ci sont réservés **exclusivement** aux commerces de la place. Les commerçants constatent régulièrement que ces bacs sont remplis de déchets de tout genre. Ils ne peuvent donc plus y déposer leurs propres débris, faute de place.

Nous vous rappelons que ces bacs gris ne sont pas publics et vous prions de respecter ces consignes.



# Informations municipales

## Maurice FLOT

Le 2 mai un Sarrysien nous quittait à l'âge de 88 ans; Monsieur Maurice FLOT a été maire de Sarry, de 1971 à 1977. Il a succédé à Monsieur Jean RENAULT décédé en fonction. Monsieur FLOT et les conseillers de l'époque sont à l'origine de la réflexion de la construction de la salle des fêtes et de certains lotissements. Le conseil municipal présente ses condoléances à sa famille



## Raymonde ALVES a pris sa retraite

Raymonde est arrivée à Sarry en 1988 et est entrée au service de la commune en 2001. Après quelques années de service, elle a été nommée agent technique.

En cette qualité, elle a été amenée à entretenir les différents bâtiments communaux, dont elle connaît tous les recoins 😊. De nombreuses personnes ont pu apprécier les talents de cuisinière de Raymonde lors de différentes manifestations (vins d'honneur, vœux de la mairie...).

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette retraite bien méritée.

## La maison rue du Thermot, le long de la RN 44

Lors des études du doublement de la RN44 entre Châlons et St Germain la ville, il a été décidé de protéger du bruit, les habitations jouxtant la RN44. Pour cela, le remembrement agricole a permis de dégager des surfaces de terres le long de cette route, pour une protection future des riverains.

Les vingt premiers mètres le long de la route nationale sont destinés à ériger des merlons de terre suffisamment hauts pour réduire les nuisances sonores du passage des véhicules.

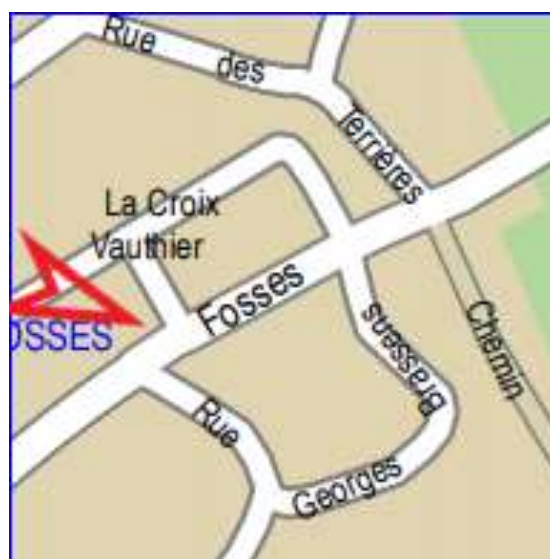
La maison de Monsieur et Madame THIERY se trouvait sur le tracé de ce projet. Cette construction ancienne qui aurait été un refuge voyageurs, a été acquise après-guerre, par Monsieur PESTRE, grainetier. Ce propriétaire l'a loué à la famille WY SOCKI. En 1959, Monsieur WELYCZKO, d'origine ukrainienne ayant trouvé du travail dans le domaine du pneu, l'acquiert et y vivra jusqu'à son décès en 1989. Sa femme, sa fille et son gendre (Monsieur et Madame THIERY) continuent à habiter cette maison. C'est en 2011, qu'ils sont contactés par les services de la DREAL pour leur préciser que la maison devra être démolie pour les travaux de doublement de la RN44. Le service des domaines l'a donc acquise. La démolition a été réalisée fin mars. La famille s'est relogée dans une maison récente à Chepy. Lors de l'entretien, le couple nous assure que le bruit de la circulation ne les gêne pas du tout, malgré la toute proximité de la route.

## La circulation dans la rue des Fosses

Il y a quelque temps, des balises de « céder le passage » ont été installées afin de faciliter la sortie des véhicules venant des voies adjacentes et de limiter la vitesse par la même occasion. À la suite des interrogations de certains usagers, notamment pour le carrefour où les voies sont décalées, la commission voirie tient à préciser quelques points de sécurité :

Lorsque vous montez la rue des Fosses vers la nationale, vous rencontrez une première balise qui vous oblige à laisser la priorité aux usagers sortant du lotissement Georges BRASSENS, situé à droite. Quelques mètres après cette balise, vous avez une sortie de voirie à gauche, la Croix Vauthier : si un véhicule en sort pour prendre la même direction que vous, celui-ci vous doit la priorité.

Ensuite, vous rencontrez une seconde balise desservant une voie de part et d'autre. Vous devez la priorité à droite et à gauche.



# Informations municipales

## Passage du Tour de France le mardi 9 juillet

Lors de la 3ème étape Reims-Nancy, la caravane publicitaire traversera Sarry vers 11 heures et le peloton vers 13h15. La Grande Rue sera fermée à la circulation et interdite au stationnement. Les accès depuis les rues adjacentes seront fermés avec des barrières et surveillés. Une information sera distribuée aux riverains. Elle sera également affichée sur le panneau d'information numérique et consultable sur le site Internet.

Les associations et les commerçants de SARRY se sont réunis afin de faire l'inventaire des animations ou décors qui pourraient être mis en place à l'occasion du passage du Tour de France.

Les idées ne manquaient pas :

- mise en place d'un personnage de 5 mètres de hauteur à la sortie de Sarry, vers Moncetz, et construction d'un grand vélo,
- mise en place d'un vélo géant sur le rond-point vers Châlons,
- fabrication de chapeaux et de lunettes aux couleurs du tour, pour les bénévoles,
- panneaux humoristiques à afficher le long de la piste cyclable, entre Sarry et Châlons,
- banderole de dessins de vélos par les enfants des écoles,
- animations place du Commerce,
- tandem volant,
- ...



Si vous aussi, avez envie de vous investir dans ce projet d'animations, n'hésitez pas à contacter les présidents d'associations sarrysiennes ou vous renseigner en mairie.

Des projets vont se concrétiser !

Le collectif à l'initiative de ces animations espère faire parler de Sarry dans les médias, relais de cet événement.

Venez nombreux participer à cette journée !

## Panneau d'information numérique et application mobile

Un panneau d'information numérique est installé près du café du Commerce, depuis le mois de novembre dernier. La commission communication espère que vous appréciez ce nouveau mode d'information dans la commune. Les actualités municipales ainsi que les rendez-vous des associations sarrysiennes y figurent.



Ce nouveau système permet la mise à disposition d'une application que vous pouvez télécharger sur votre téléphone portable ou votre tablette. Vous pourrez ainsi, y retrouver les annonces du panneau et vous connecter facilement sur le site de la mairie de Sarry : [www.sarry-champagne.net](http://www.sarry-champagne.net). Un accès sur le portail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) est également possible.

Vous pouvez télécharger l'application City Wall sur votre mobile.

## Rappel - Abonnez-vous à notre mail d'informations !

Pour vous permettre d'être informé plus rapidement des événements majeurs, recevez par mail nos messages les plus importants et/ou les mises à jour du site en vous inscrivant sur [inscription.sarry-champagne.net](http://inscription.sarry-champagne.net). Vous ne recevrez pas de publicité, uniquement des informations de notre commune.



## Actualités municipales

### Le lotissement des Soranges

La société TK Patrimoine réalise un nouveau lotissement situé en haut de la rue des Fosses. Les travaux de viabilisation sont en cours. Ce projet comporte 32 emplacements répartis ainsi :

- 7 lots destinés à l'accèsion à la propriété
- 4 emplacements de pavillons pour des logements aidés, destinés à la location
- 4 lots en location privée
- 16 emplacements sur lesquels seront implantés des logements locatifs adaptés et destinés aux seniors.
- 1 lot privé réservé

La commercialisation des parcelles pourra débuter lorsque les travaux de voirie seront achevés.

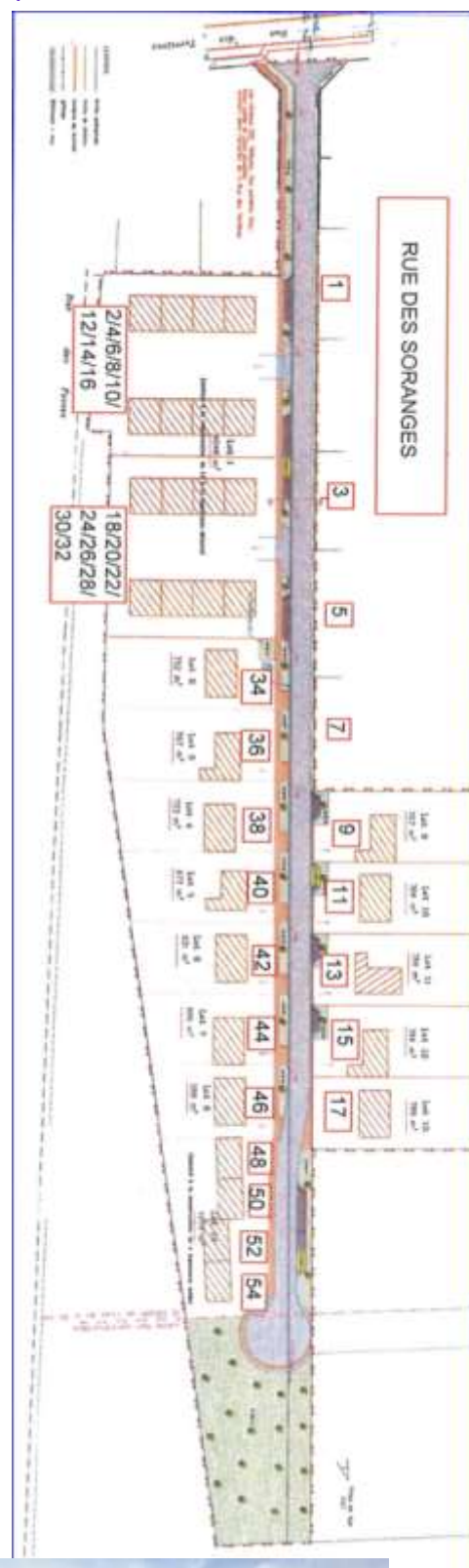
Un projet de mini-crèche est en réflexion sur un des lots.

La livraison des pavillons « seniors » est prévue pour la fin d'année 2020.

Contact :

- Pour l'accèsion : TK Patrimoine
- Pour la location : EHK Invest

Adresse : 11 rue du Maréchal Leclerc à Châlons.



# Informations municipales

## Le CO SARRY fête ses 30 ans



**C** CLUB  
**O** MNISPORTS  
**S** SARRY

En août 1983, le Tennis Club de SARRY est fondé sous l'impulsion de Monsieur Jacky DONRAULT.

En 1989, le Tennis Club est dissout pour donner place au **Club Omnisports**, dans le but de développer plusieurs activités.

Face à une opportunité, la municipalité propose au District de Châlons de racheter un bâtiment situé route de Sogny (ex centre équestre et restaurant) et de le réhabiliter pour en faire un centre de loisirs et de sports.

Dès son ouverture, la salle de musculation, connaît une forte fréquentation.

Le COS prend encore plus de dimensions avec la mise en place des activités suivantes :

- danse adultes (danse de salon)
- école de danse enfants (Classique et Modern'Jazz)
- école de tennis
- cours de fitness.

Pendant 20 ans, Jacky sera "au four et au moulin" puis décidera de passer la main à Marc LEGRAND.

En 2009, une nouvelle équipe assure la relève en ayant toujours comme objectif, la création de nouvelles sections pour satisfaire un maximum d'adhérents (école de foot, école de basket, gymnastique rythmique, baby-récré...). Depuis, d'autres activités ont vu le jour.

Le succès se confirme, pour preuve 900 à 1 000 adhérents sont fidèles au club depuis des années.

***Pour fêter ses 30 ans, le COS vous ouvre ses installations, et vous propose des séances d'essai gratuites, dans toutes les activités adultes.***

Bienvenue à toutes et à tous.

Longue vie au Club Omnisports de Sarry



## Nos amis les chiens

Une Sarrysienne a relaté une agression entre son chien et deux chiens sans collier et sans maître. La personne a réussi à faire fuir les deux animaux et à éviter le pire.

Se promener dans les rues de Sarry avec son chien nécessite le respect de quelques règles, à savoir, tenir l'animal en laisse pour des raisons de sécurité. En effet, dans le cas contraire, la maîtrise de l'animal peut-être difficile et l'accident peut arriver.

Il est donc rappelé qu'il est obligatoire de tenir ses chiens en laisse tout le temps quel que soit l'endroit. Autre rappel : en cas de divagation de vos animaux, la municipalité prévient la police municipale de Châlons qui est habilitée à capturer les animaux et à les emmener à la fourrière. Ce service est facturé par la suite au propriétaire de l'animal.

Chaque maître reste responsable de son animal en toutes circonstances.



# Les commissions

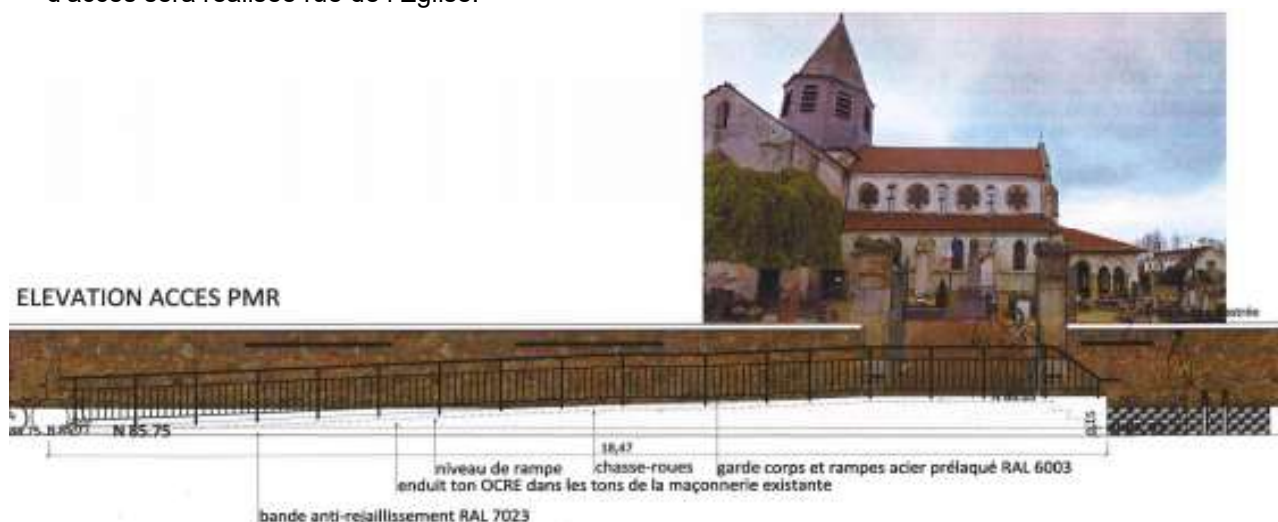
## Bâtiments

Tout au long de l'année des travaux sont effectués dans les différents bâtiments de la commune. Cet hiver, les employés communaux ont continué des réfections de peinture, principalement dans quelques-uns d'entre eux. Ils ont également effectué divers travaux de plomberie et d'électricité.

Les travaux d'étanchéité de la toiture de l'école primaire ont été réalisés, les travaux d'intérieur se feront dans les prochaines semaines.

La commission Bâtiments s'est donné comme axe prioritaire pour 2019, la réalisation de travaux à l'école pour diminuer le bruit à la cantine. Il reste à trouver le projet le plus adapté.

Les travaux d'accessibilité au cimetière du centre devraient voir le jour d'ici la fin de l'année. Une rampe d'accès sera réalisée rue de l'Eglise.



## Voirie

### La Grande Rue

Les travaux présentés dans le bulletin de décembre 2018 vont se concrétiser. A l'heure où nous publions, la clôture de l'appel d'offres doit permettre de retenir l'entreprise de travaux publics qui œuvrera dans nos rues dès septembre, si tout se déroule comme prévu. Une réunion d'information des riverains sera programmée avec le maître d'œuvre et la société retenue pour présenter le phasage, le calendrier et les déviations à mettre en place. Ces travaux perturberont la circulation de cette rue au minimum 6 à 7 mois.

### La rue de l'Eglise

Après la réalisation des travaux de la rampe d'accès au cimetière, la circulation dans cette rue sera soumise à une limitation à 30 km/h.

### Eclairage public

Des changements d'éclairage de rues se poursuivent. Les LEDs remplaceront les lampes à incandescence. La rénovation des armoires électriques de commande est programmée sur plusieurs années : trois boîtiers de commande d'éclairage de rue seront remis en état en 2019.

### Autres travaux

Des travaux de réfection de voirie seront réalisés en fonction du caractère d'urgence et du degré de dangerosité des dégradations.

## Environnement - Cadre de vie

Dans le cadre de la démarche écologique, la commune de Sarry était inscrite au concours « ville nature ». Le bureau de contrôle mandaté par la Région Grand-Est est passé sur le territoire et a examiné à cette occasion un grand nombre de critères. Malgré les efforts effectués par la commune, Sarry n'a pas été retenu pour ce label représenté par le logo « libellule ». Toutefois, la commune de Sarry reste inscrite pour la prochaine fois (en 2021).



## Les commissions

### Environnement - Cadre de vie (suite)

#### **Sophora japonica pendula : c'est le Sophora pleureur !**

Extraits de « ELOGE DES SOPHORAS, Arbres mystérieux » de Adrien GOURSAUD

Avez-vous remarqué cet arbre curieux, qui trône dans le cimetière, près de l'église de Sarry ?

"Le Sophora pleureur est bien étrange et plein de mystères ! Connue en Chine depuis fort longtemps, il n'est arrivé en France qu'au début du XIXème siècle." "Il est souvent oublié ou seulement discrètement cité dans les recensements des arbres remarquables ! Et pourtant, la première rencontre avec un très vieux Sophora pleureur est un moment inoubliable et c'est à juste titre, que depuis quelques dizaines d'années, il est de plus en plus planté. C'est un arbre à nul autre pareil, magnifique et fascinant quand il est très âgé !"

"Le feuillage d'un beau vert brillant, porté par des très longs et fins rameaux tombant à la verticale jusqu'au sol, dissimule totalement branches et tronc. Il forme un dôme parfait chez les jeunes sujets, et se transforme en douces ondulations en vieillissant, prenant souvent alors un aspect de mammoth !"

"Par contre, dès qu'on écarte ces frêles rameaux, on est saisi par le tableau ahurissant, inimaginable, de sa ramure : les petites branches sont entremêlées de façon inextricable, les plus grosses sont coudées, courbées, entortillées, elles zigzaguent, se croisent et s'entre-soudent dans un désordre et une anarchie la plus complète ! Spectacle unique chez les arbres, particulièrement frappant l'hiver quand les branches sont totalement dénudées, et seuls les Faux de Verzy sont aussi tortillards !"

"Le Sophora pleureur ne devient pas très haut : 5 à 6 m, par contre, ses branches s'étalent (lentement) pouvant atteindre 8 à 12 m de long ! Sa floraison est très inconstante"; "un très vieux Sophora pleureur n'a fleuri que deux fois lors des trente dernières années ! Un autre n'a pas du tout fleuri malgré ses 60 ans. Mais, le plus souvent ils se couvrent modérément de fleurs tous les 3 à 5 ans, surtout du côté du soleil."

"Jeunes, les Sophoras pleureurs nous intriguent, vieux, ils nous fascinent ! Les Sophoras pleureurs centenaires sont, eux aussi, rares :

- dans les Deux-Sèvres : celui du Jardin des Plantes de Niort; un autre dans le parc du château d'Oiron; un troisième, âgé d'environ 120 ans, se trouve à Prailles. Le quatrième, découvert tout récemment dans un jardin privé de Parthenay, semble le plus vieux.
- dans la Vienne : à Croutelles, à Colombiers, à Béruges, dans le parc d'un château (privé)"
- et dans la Marne, à Sarry, à côté de l'église.

#### **Un complexe hôtelier construit dans la commune...**

Grâce à l'idée de la commission environnement et cadre de vie, les responsables espaces verts de la commune et les enfants de l'école primaire ont travaillé sur un projet pédagogique : la construction de 6 hôtels à insectes placés sur le terrain enherbé de la route de Sogny.

Ces maisons installées depuis quelques semaines font l'admiration des passants et de nombreux curieux. Celles-ci portent surtout un certain intérêt. En effet, ces hôtels à insectes agissent sur la conservation de la biodiversité, élément indispensable à la vie et constituent un formidable outil de sensibilisation.

De nos jours, on entretient tellement nos jardins qu'on oublie parfois de laisser de la place aux insectes : l'herbe est coupée ras, les arbustes sont bien taillés et on protège nos fleurs, tout pour que rien ne vienne les endommager. Du coup, on peut vite assister à la disparition de certains écosystèmes importants.

Les insectes ont bien sûr besoin de trouver leur nourriture et celle de leurs larves, mais aussi d'abris pour se réfugier à différents moments de leur vie : se protéger du mauvais temps, le jour ou la nuit, s'abriter pendant la longue période hivernale, se reproduire au printemps...

Toutes les classes des écoles ont participé à ce beau projet environnemental de cet espace vert, endroit de balade.

Merci aux professeurs des écoles, à tous les enfants d'avoir ainsi réalisé un remarquable geste écologique et aux employés communaux pour leur contribution.



**...Oui mais des hôtels à insectes !**

## Les commissions

### Affaires sociales



Comme chaque année, la commission Affaires Sociales a participé au Téléthon. Le coup d'envoi a été donné le 2 décembre au marché de Noël, avec une vente de livres, d'objets Téléthon (porte-clés, crayons et carnets de notes) et des brochettes de bonbons réalisées par le conseil municipal des jeunes. L'action s'est poursuivie dans la semaine avec la vente des objets Téléthon à l'école puis s'est clôturée par une soirée le 7 décembre. Celle-ci était organisée par les enseignants, les membres de la commission Affaires Sociales et l'APES. Elle a commencé par une représentation des enfants du périscolaire théâtre préparée par Thibault et Julien (animateurs théâtre). Un marché gourmand préparé par les enfants de l'école de Sarry (roses des sables, fruits déguisés...), des jeux pour petits et grands étaient proposés. Des boissons, crêpes ainsi qu'objets Téléthon ont complété ces ventes et animations.

L'école maternelle a également apporté sa participation par la réalisation et la vente de photophores réalisés par les enfants. L'amicale des fêtes a participé en reversant un euro prélevé sur chaque entrée de la soirée beaujolais. Le club de scrapbooking de Moncetz-Longevas a vendu des cartes et a décidé de donner la somme récoltée au Téléthon. Grâce à toutes ces actions, la somme de 931 euros a été remise à la coordination départementale Marne-Est Téléthon.

#### 179 participants au repas des anciens

C'est à la salle des fêtes de Sarry, le 20 janvier, que les aînés ont fait leur traditionnel repas de début d'année. Le Maire a accueilli tous les participants.

Monsieur MAILLET, comme chaque année, a retracé les actions de 2018 et évoqué les futures réalisations de 2019.

Le carrousel du temps composé de Coco et Johanne a remporté un vif succès. Cette animation était offerte par l'amicale des fêtes. Coco a effectué de nombreux changements de costumes tout au long de son répertoire de chansons rétros et célèbres. Johanne l'accordéoniste animait la salle et a permis à une grande partie des participants de danser.

Le menu a fait le régal de toute l'assemblée, comme toujours.

Les Sarrysiens se sont séparés avec regret à la fin de cette belle journée.

#### 51 colis pour les anciens

Ces colis-repas pour 68 personnes (34 personnes seules et 17 couples) ont été distribués à partir du 31 janvier pour les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pu se déplacer au repas des aînés. Cette distribution a été assurée par les membres de la commission Affaires Sociales, les enfants du conseil des jeunes et une maman. Un moment d'échange, toujours apprécié !

#### 25<sup>ème</sup> collecte des Restos du cœur

Cette collecte réalisée le 26 janvier, fut une nouvelle fois un succès. Les habitants ont été accueillants et généreux.

800 kilos d'épicerie (un peu en baisse) ont été récoltés (restos du cœur et SOS bébés). A cela s'ajoutent des vêtements et du matériel de puériculture.

Les dons numéraires ont atteint 1 265 euros (résultat encore en hausse par rapport à l'an passé).

Comme toujours, l'équipe organisatrice (la commission Affaires Sociales et des bénévoles du village) a été dynamique et motivée : 13 adultes et 6 enfants étaient présents.

Tout s'est fait dans la joie et la bonne humeur. La courte pause de midi a été un moment très convivial et l'occasion d'échanges entre les membres de la commission, les bénévoles et les enfants.

La commission remercie chaleureusement les donateurs sarrysiens, les bénévoles, le COS pour l'impression des flyers, le commerce « le Petit Sarrysien » pour son dépôt, Messieurs Guersillon et Kandel ainsi que la mairie pour le prêt des camions.



# Les commissions

## Affaires scolaires

### En bref, quelques sorties effectuées ou prévues...

A l'école maternelle :

- Le 7 mai, sortie au ranch du moulin Saint-Martin à Montmirail pour la classe des moyens,
- Le 4 juin, animation cirque pour les enfants de grande section,
- Le 25 juin, visite de la ferme de Liart dans les Ardennes pour les enfants de petites sections,
- Le 2 juillet, olympiades pour tous les enfants de l'école.

A l'école élémentaire :

- Le 17 mai, rallye de la liberté à la Butte des fusillés pour les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2,
- Le 6 juin, sortie au lac du Der pour les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2,
- Le 7 juin, sortie à la ferme de Woimbey pour les classes de CP et CE1/CE2,

Le 28 juin, kermesse des écoles, où vous êtes tous cordialement invités.

### Journée portes ouvertes au collège Jean Moulin

Les enfants de Sarry ont pour collège de secteur, le collège Jean Moulin de Saint-Memmie. C'est un collège public qui accueille un peu plus de 600 élèves. Il a ouvert ses portes il y a 50 ans (1969) et a été entièrement rénové au début des années 2000.

Le 27 avril 2019, a eu lieu la traditionnelle journée « Portes Ouvertes » qui a permis à nos élèves de CM2, accompagnés de leurs parents, de visiter leur futur établissement scolaire. Certains étaient un peu angoissés, d'autres ont rapidement trouvé leurs marques. Chaque enseignant a mis en valeur sa matière en proposant des activités ludiques.

Auparavant, pour familiariser les élèves, Monsieur PROIX, professeur de musique au collège, était venu durant plusieurs après-midis, à l'école de Sarry pour leur apprendre quelques chansons.

Ils ont chanté avec des élèves de 6<sup>ème</sup> durant ces portes ouvertes.

Les enfants ont ainsi pu découvrir :

- la cantine (« c'est comme un restaurant »)
- les salles de sciences « avec de vrais microscopes »
- la cour de récréation avec ses tables de ping-pong...

L'équipe d'Enseignement Physique et Sportive (EPS) a proposé à nos futurs collégiens la pratique de différents sports. Cette année, l'escalade a été mise à l'honneur. En effet, à l'occasion de cette journée, le nouveau mur d'escalade a été inauguré. Etaient présents, la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP) qui a financé le mur à hauteur de 3.000 €, le Club Alpin Chalonnais (CAF) qui a assuré la conception et la pose de ce nouveau mur, Monsieur VALENTIN, Vice-Président en charge de l'aménagement numérique et des affaires scolaires au Conseil Départemental de la Marne.



Ce nouvel équipement sportif a facilité l'ouverture d'une section sportive Escalade au sein du collège dès la prochaine rentrée. Environ quinze élèves vont, en plus de leur cours, pratiquer ce sport qui sera olympique dès les prochains jeux. Le collège Jean Moulin espère ainsi former des futurs champions.

Tout le monde est ressorti rassuré de cette visite (même si le cap de l'entrée en 6<sup>ème</sup> semble parfois plus difficile pour les parents que pour les enfants).

Certains sont déjà pressés d'y rentrer ! Mais n'allons pas trop vite, profitons d'abord des vacances estivales qui arrivent à grands pas.



# Les commissions

## Affaires scolaires (suite)

### Les activités périscolaires

Elles existent depuis la rentrée 2014 et font suite à la réforme des rythmes scolaires de 2013. L'objectif de cette dernière est de favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, moment où les élèves sont les plus attentifs.

Si la partie « enseignement » est gérée par le rectorat et le ministère de l'Éducation Nationale, les activités connexes (garderie du matin, cantine, garderie du soir, aide aux devoirs et les activités périscolaires) sont à la charge des communes. Même si une participation des familles est demandée, la mairie finance également ces activités.

Depuis septembre 2018, avec le retour à la semaine de 4 jours, la question de maintenir ou pas ces activités, s'est posée. La commission des affaires scolaires a décidé leur maintien. Les parents intéressés allaient également dans ce sens.

Pour mettre en place ces activités, la mairie de Sarry fait appel à des associations et des intervenants extérieurs. Les inscriptions sont gérées par le secrétariat de mairie.



Les enfants du groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau ont pu participer à des activités très diversifiées dans les domaines culturels, artistiques et sportifs. Ils ont eu la possibilité de s'initier au théâtre, aux échecs, aux jeux collectifs, au dessin, à la danse, aux activités gymniques, aux travaux manuels, à la musique...

Les activités actuelles proposées sont : le lundi, les échecs et le postural ball ; le mardi, la sophrologie et le jeudi, le théâtre.

Les activités périscolaires ont lieu entre 16h45 et 17h45. Les enfants terminant la classe à 16h30 goûtent pendant un quart d'heure avant de commencer l'activité ou l'aide aux devoirs. Ils sont environ une dizaine d'inscrits pour chaque activité (davantage au théâtre).

Nous sommes allés interroger les enfants. Ils sont enjoués et ont hâte de commencer l'activité.

Aux questions :

- est-ce ton choix de pratiquer cette activité ? Ils ont tous répondu oui
- est-ce la première fois que tu pratiques cette activité ? Ils ont répondu non à 70 %
- est-ce que tu t'amuses ? Ils disent un grand OUI
- qu'aimes-tu dans l'activité ? « Le jeu, le divertissement, devenir meilleur, montrer ce que l'on sait faire à la maison, se détendre, se changer les idées, se concentrer... »
- peux-tu décrire l'activité ?

« Aux échecs, on commence par un petit échange technique face à l'échiquier géant accroché au tableau. Tout le monde est attentif et participe. Les discussions sont ouvertes sur les différentes tactiques. Ensuite, le jeu par deux commence. A la fin, un bilan est réalisé sur les nouvelles tactiques apprises. »

« Au postural ball, où l'équilibre est à trouver, on commence par un petit échauffement en musique. Puis, on apprend de nouvelles postures et ensuite, on fait des jeux avec ces nouvelles postures. »

« En sophrologie, on apprend à se détendre et à évacuer nos colères. On peut choisir les exercices que l'on aime faire. On commence debout par un temps de concentration (on peut parler parfois de notre journée). On passe ensuite en position assise, puis allongée et on termine par une petite relaxation »

« Au théâtre on est maître de notre activité. Julien donne un exercice théâtral avec un lieu, une action. Après, il y a un échange, un bilan, des conseils. Les exercices sont variés et les groupes changent afin d'apprendre à s'exprimer avec tout le monde ».



Les activités durent une heure et sont structurées. Les enfants aiment changer d'activité, se retrouver avec leurs amis.

Ainsi va peut-être naître un(e) champion(ne) d'échecs ou un(e) futur(e) comédien(ne) ?

# Les commissions

## Budget

### Le budget de la Commune de Sarry

#### I - Le cadre général

Le budget prévisionnel est un document de prévision qui estime l'ensemble des dépenses et recettes réalisables au cours de l'année.

Celui de la commune de Sarry a été voté le 1<sup>er</sup> avril 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté dans son intégralité au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

Ce budget tient compte de la volonté du conseil municipal de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus,
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt, créer un équipement nouveau en mobilisant les subventions de l'État, du Département, de la Région...

Il se compose de deux sections : fonctionnement et investissement. Elles pourraient être comparées au compte courant et au compte d'épargne des particuliers.

#### II - La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement est destiné à la gestion des affaires courantes de la commune.

Les **dépenses de fonctionnement 2019** sont inscrites à hauteur de 1 497 008 € dont 149 000 € en virement à la section investissement. Restent 1 348 008 € correspondant aux sommes récurrentes (*entretien et charges des bâtiments, charges du personnel, subventions versées aux associations, intérêts de la dette et compensation versée à Châlons Agglo*).

<b><u>Dépenses de fonctionnement inscrites - Exercice 2019</u></b>	<b>Montant €</b>	<b>% Montant global *</b>
Charges de personnel	702 500	47 %
Charges courantes	445 800	30 %
Compensation CAC	106 776	7 %
Subventions versées, Indemnités des élus, Taxe Ordures Ménagères	77 432	5.2 %
Amortissement et secours	9 500	0.6%
Intérêts de la dette, charges financières	6 000	0.4 %

\* Pourcentage calculé sur la totalité des dépenses

*Une attribution de compensation est versée à Châlons Agglo pour des transferts de compétences comme les transports en commun, l'assainissement par exemple.*

Les **recettes de fonctionnement 2019** sont inscrites à hauteur de 1 497 008 € dont 1 407 849 € correspondent notamment aux sommes encaissées au titre des *prestations* : *cantine, impôts directs locaux, dotations versées par l'État, diverses subventions...*

<b><u>Recettes de fonctionnement inscrites - Exercice 2019</u></b>	<b>Montant €</b>	<b>% Montant global *</b>
Impôts et taxes	786 194	52.5 %
Dotations et participations	441 753	29.5 %
Redevances	114 400	7.6 %
Loyers, locations de salles	62 000	4.1 %
Autres indemnité assurances	3 500	0.2 %

\* Pourcentage calculé sur la totalité des recettes

Les impôts directs locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, la cotisation foncière des entreprises appelée par la communauté d'agglomération) représentent 52.5 % des recettes de fonctionnement de la commune.

La différence entre le total des recettes et celui des dépenses constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

La capacité d'autofinancement, appelée aussi épargne brute (après déduction des intérêts des emprunts), est fixée à 60 841 €.

# Les commissions

## Budget (suite)

### Zoom sur la fiscalité

Les taux des impôts locaux restent stables. Seules les bases évoluent au rythme de l'inflation. Pour 2019, cette réévaluation est fixée par l'Etat à 2,2%.

Comparaison des taux d'imposition :

<b>Fiscalité - Exercice 2019</b>	<b>Commune</b>	<b>Taux moyens nationaux</b>	<b>Taux moyens départementaux</b>
Taxe d'habitation	16.98%	24,54 %	28,59 %
Taxe foncière sur le bâti	17.97%	21,19 %	25,92 %
Taxe foncière sur le non bâti	14.44%	49,67 %	24,25 %
Cotisation foncière des entreprises		26,43 %	22,46 %

### III - La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir : projets d'achats ou de constructions à moyen ou long terme qui font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune.

Les **dépenses d'investissement** sont inscrites à hauteur de 2 730 268 € dont 210 565 € provenant de l'exercice précédent.

<b>Dépenses d'investissement - Exercice 2019</b>	<b>Montant €</b>	<b>% montant global *</b>
Installation et travaux Grande Rue et cimetière	2 305 878	84,5 %
Constructions, terrain, matériels...	103 826	3,8 %
Études, frais recherche	52 000	1,9 %
Remboursement emprunt	43 000	1,6 %
Achat terrain	15 000	0,5 %

\* Pourcentage calculé sur la totalité des dépenses

La partie dépenses d'investissement est particulièrement élevée ; la raison est la réfection de la Grande Rue, où toutes les dépenses afférant à ce projet y sont inscrites, même si tous ces travaux ne seront pas réalisés cette année 2019.

<b>Détail par investissement</b>	<b>Montant €</b>
Travaux : Grande Rue : estimation TTC	2 087 487
Travaux d'accessibilité du cimetière estimation TTC	116 900
Acompte maîtrise d'œuvre Grande Rue	39 316
Tracteur tondeuse/lame de déneigement	25 000
Tracteur tondeuse	22 000
Alarme incendie salle des fêtes/école	19 000
Matériel informatique mairie, école, bibliothèque	15 000
Rénovation éclairage publique	15 000
Acquisition parcelle agrandissement cimetière	15 000
Solde paiement funérarium	10 200
Panneaux de signalisation	7 000
Désherbeur thermique et divers petits matériels	6 000
Acompte maîtrise d'œuvre accessibilité église	4 600
Lame déneigement	3 500

# Les commissions

## Budget (suite)

Les recettes d'investissement inscrites à hauteur de 2 730 268 € dont 277 289 € d'excédent de l'année précédente, et 149 000€ de virement en section fonctionnement.

Le solde correspond à la *taxe d'aménagement versée pour toute construction, aux subventions et emprunt prévus pour les travaux Grande Rue et cimetière, au remboursement de la TVA, etc.*

<u>Recettes d'investissement - Exercice 2019</u>	<b>Montant €</b>	<b>% montant global *</b>
Subventions à recevoir	1 577 779	57.8 %
Emprunt	686 000	25,1 %
Taxe aménagement	20 000	0.7 %
Remboursement TVA	12 200	0.5 %
Divers	8 021	0.3 %

\* Pourcentage calculé sur la totalité des recettes

Pour financer les travaux Grande Rue, des subventions du Département et de l'Etat sont attendues.

Le solde restant à financer par la mairie est de 590 000 €, sous réserve que les parties sollicitées accordent les subventions et en fonction du coût réel des travaux (connu après l'appel d'offres).

- 250 000 € de capital financé par emprunt sur 10 ans
- 340 000 € de TVA à financer le temps du remboursement par l'Etat soit environ 18 mois. Le solde d'emprunt soit 96 000 €, correspond au financement de l'éclairage public Grande Rue qui a été mis en place en début de cette année 2019.

Concernant les travaux d'accès PMR (personnes à mobilité réduite) du cimetière, une Dotation d'Etat des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 30% des dépenses engagées, a été accordée par l'Etat, sous réserve d'engagement des travaux.

### IV - L'endettement

Le niveau d'endettement par habitant (dette en capital au 31 décembre 2018 / population) est de 95 € par habitant.

### V - Les subventions versées par la municipalité aux associations

Foyer rural l'Eveil de Sarry	5 000 €
Commission culturelle de Sarry	3 500 €
Amicale des fêtes de Sarry (reversement emplacements brocante)	2 000 €
AUDC - Agence d'urbanisme et de développement, Pays de Châlons	2 141 €
CLIC - Centre local d'information et de coordination de Châlons Agglo	2 141 €
Familles rurales	1 400 €
Coopérative scolaire école élémentaire	650 €
Coopérative scolaire école maternelle	400 €
Anciens combattants de Sarry-Moncetz	300 €
Subvention exceptionnelle Familles rurales (aide achat climatiseur)	200 €

### VI - Quelques chiffres complémentaires :

- Population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 2 141 habitants
- Personnel permanent employé par la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 19 salariés pour 16,92 équivalents temps plein



# Délibérations du Conseil Municipal

## Séance du 10 décembre 2018

- Décision modificative / virement de crédit
- Proposition de création d'un périmètre délimité des abords de l'église Saint Julien
- Opération Commune nature - signature d'une charte avec la région Grand Est
- Avis sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage
- Travaux d'assainissement pluvial Grande Rue : demande de subvention
- Travaux de sécurisation de la traverse d'agglomération Grande Rue : demande de subvention
- Renouvellement de matériel informatique : demande de subvention

## Séance du 11 février 2019

- Avis sur le projet de Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) affaissement, cavités souterraines du secteur de Châlons en Champagne
- Renouvellement de matériel informatique de la bibliothèque municipale: demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- Travaux d'accessibilité de l'église : dépôt d'une autorisation d'urbanisme
- Autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif
- Location de meublé de tourisme : institution de la procédure d'enregistrement

## Séance du 1er avril 2019

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018
- Affectation du résultat de l'exercice 2018
- Budget primitif 2019.
- Taux de fiscalité 2019
- Projet de bail avec la SA Orange / installation d'une antenne relais
- Proposition de cession de mobilier urbain / panneau d'affichage place du commerce
- Proposition de fusion des écoles maternelle et élémentaire
- Projet de convention relative aux dépenses d'aménagement de la traverse d'agglomération de la RD 60, au mandat de maîtrise d'ouvrage et à la constitution d'un groupement de commandes

Toutes ces délibérations sont consultables sur notre site [www.sarry-champagne.net](http://www.sarry-champagne.net)



## Sarry au fil du temps...

### Le passage à Sarry du Duc d'Angoulême

A la restauration, en 1814, faute de descendance directe de Louis XVI, le trône de France est revenu à son frère, Louis XVIII. Ce dernier n'ayant pas d'enfant, son frère cadet, Charles X, lui a succédé en 1824.

Le fils de Charles X, Louis Antoine, Duc d'Angoulême, aurait dû suivre si la révolution de 1830 ne l'avait fait renoncer au trône.

En 1816, le Duc d'Angoulême était donc le troisième personnage de France et considéré comme un futur Roi. Sa tournée en France et son passage à Sarry était destiné à montrer à tous, le retour des Bourbon à la tête de la France.

Sarry a donc acclamé le Duc d'Angoulême lors de son passage sur le chemin royal 44 et avait même dressé à son intention, un arc de triomphe en verdure.

Il est à noter que cette manifestation n'était pas spontanée.

Sur l'ordre du préfet, le maire, Jean-Baptiste LEFEVRE a fait battre le tambour pour annoncer l'évènement et inviter la population à se rassembler sur le passage du cortège.

### Extrait du cahier de délibération :

*Le Maire de Sarry à monsieur le Préfet*

*Ce jour d'huy quatorzième jour du mois d'Août mil huit cent seize d'après les ordres à nous transmis par les commissaires envoyés de votre part dans les Communes qui avoisinent la Grande route au sujet du passage de son altesse Mgr le Duc d'Angoulême, nous avons aussitôt donné connaissance aux habitants de notre commune par le son de la caisse que ce jour d'huy entre 4 à 5 heures du soir son altesse passeroit sur notre territoire et qu'à cet effet nous les invitons tous de se transporter sur son passage à l'heure indiquée et que nous même nous nous ferions un devoir de nous y transporter avec les membres de notre conseil*

*Ce qui a été exécuté selon notre désir*

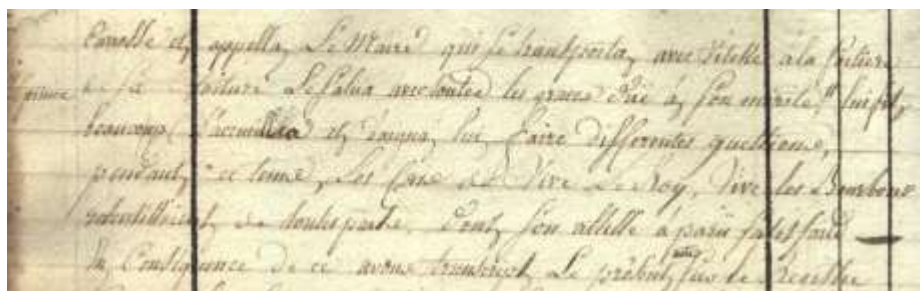
*Pour cet effet et répondre en même temps au désir de Monsieur le Préfet avons fait construire sur son passage un petit arc de triomphe garni de différents feuillages et une couronne de fleurs naturelles pendoit dans le milieu ;*

*A l'heure indiquée son Altesse est passée avec toute sa suite qui l'accompagnaient ; La plus grande partie des habitants de la commune présents, a son approche de notre édifice firent retentir les cris de Vive Mgr le Duc d'Angoulême ; vive le Roy, vive les Bourbon.*

*Arrivé sous ladite arc fit arrêter les chevaux qui conduisoient son carrosse et appeler le maire qui se transporta avec vitesse a la portière de la voiture, le salua avec toutes les grâces dues à son mérite lui fit*

*beaucoup d'accueils et daigna lui faire différentes questions pendant ce temps les cris de vive le Roy, vive les Bourbon retentissoient de toute part dont son altesse a paru satisfaite en conséquence de ce nous avons transcrit le présent acte sur le registre communal afin de perpétuer un souvenir mémorable aux habitants de notre commune : lequel avons signé ainsi que les membres de notre conseil. A Sarry les jour mois et ans que dessus.*

*Dommange Brissot Mogin Hubert Vallet Henry Jolly Payard  
Le maire, Jean-Baptiste Lefevre*



## Rencontres avec...

### Des changements récents

#### dans le domaine

#### de la santé

#### à Sarry :

### PRISE EN CHARGE GLOBALE DU PATIENT



#### Le cabinet dentaire

Deux chirurgiens-dentistes officient dans ce cabinet créé par Madame ROUSSEAU Catherine, (partie en retraite) :

- Madame GUIBORAT Aurélie (dentiste et orthodontiste)
- Madame TRAVERSE Camille (dentiste)

Aurélie, agréable jeune femme, occupe les lieux depuis 2003. Elle est aidée d'une assistante dentaire qualifiée, Sophie BASTOGNE.

Camille, jeune dentiste dynamique et motivée, a collaboré avec Madame ROUSSEAU Catherine depuis novembre 2016. Elle reprend le flambeau avec l'aide d'une assistante dentaire qualifiée, Laetitia BASTOGNE.

Mesdames GUIBORAT et TRAVERSE, associées du « SCM du Thermot », assurent le bon fonctionnement du cabinet. Elles consultent sur rendez-vous. Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous au cabinet, par téléphone ou par le biais de Doctolib sur internet : <https://www.doctolib.fr>

#### La pharmacie

Isabelle ANQUETIN et Anne MICHEL, pharmaciennes, nous ont gentiment reçus et nous exposent leur histoire. Après la tragique disparition de M. PETITJEAN, la question est soulevée : « *Que va devenir la pharmacie ?* » La loi exige la vente de la pharmacie dans les deux ans suivant le décès. Après réflexions et négociations, elles ont décidé d'un commun accord de reprendre la succession avec tout ce que cela implique. Leur réelle complicité et leur bonne entente ont facilité cette décision.

Elles gèrent et se projettent afin de répondre au mieux aux besoins de leur clientèle. Avec leur équipe composée de 3 préparatrices, elles veillent au bon fonctionnement, à l'accueil et à la bienveillance des clients.

De nouveaux horaires sont mis en place à la pharmacie :

- Tous les jours de : 9h-12h30 / 14h-19h30
- Le samedi : 9h-12h30 / 14h-18h.

#### Le cabinet médical

Le docteur Dominique DESIRANT, arrivé à Sarry au début des années 1980, est parti à la retraite fin 2018. Il a été remplacé par le docteur Pauline CENTINEO qui est entrée en fonction le 2 janvier 2019. Elle rejoint le docteur Louis DUHAMEL, arrivé à Sarry en 2002 comme remplaçant puis médecin titulaire en janvier 2003. Ils exercent au 5 rue de l'Eglise.

Les mercredis, le docteur CENTINEO est remplacée par le docteur Julien GRIESSER.

#### Le cabinet pluridisciplinaire

Adeline BILLAUDEL, jeune kinésithérapeute, ayant déjà exercé à Saint-Memmie et Châlons entre autres, s'est installée dans de nouveaux locaux au 60 bis Grande rue, le 2 mai 2018.

Son agenda s'est rempli très rapidement et elle est à la recherche d'un(e) collègue qui viendrait travailler avec elle, afin de satisfaire les nombreuses demandes.

En juin 2018, les infirmières Fantine BARROIS et Anne VAREILLAUD établies jusqu'alors rue de l'Eglise, sont venues s'installer dans ces mêmes locaux.

Dans ce même lieu, on peut aussi trouver une sophrologue-hypnothérapeute, Nicole KULHANECK qui est présente une journée par semaine.

## Informations pratiques

### Tu passes ton permis de conduire en ce moment ?



Si tu viens, accompagné d'un(e) sénior(e), à ton cours de conduite, celui-ci te sera remboursé par le département de la MARNE.

En partageant ton heure de conduite avec un sénior, tu lui permettras de se remettre à niveau aussi bien sur l'aspect théorique que pratique !

De ton côté, tu pourras aussi te former en comparant vos réflexes, votre maniabilité et en partageant vos expériences...

Le but, est avant tout d'échanger sur la pratique, l'aisance et la maîtrise de votre conduite pour faire évoluer les idées reçues que vous pourriez avoir l'un et l'autre.

Alors trouve ton compagnon de conduite (papy, mamie, voisin...) et fais-toi rembourser ton heure d'auto-école.

Renseigne-toi auprès du comité départemental de la Marne de l'association Prévention routière, par téléphone au 03 26 64 54 68 ou par mail à l'adresse [comite51@prevention.routiere.com](mailto:comite51@prevention.routiere.com)

### Mieux comprendre pour mieux décider

Une question, une recherche d'information sur un sujet lié à l'argent, n'hésitez pas à consulter le site [www.mesquestionsdargent.fr](http://www.mesquestionsdargent.fr). Ce site national regroupe des informations gratuites, actualisées, neutres et pédagogiques sur les sujets suivants :

- budget,
- compte bancaire,
- assurance, épargne,
- placement,
- retraite, projet,
- difficultés,
- économie,
- jeunes,
- intervenants sociaux,
- enseignants



### Permis de conduire - éthylotest anti-démarrage



Dans un communiqué de presse daté du 29 mai 2019, la préfecture indique que l'éthylotest anti-démarrage devient, dans certains cas, une alternative à la suspension du permis de conduire.

Le préfet accordera, après le contrôle d'un conducteur présentant une alcoolémie comprise entre 0,40 et 0,70 mg/l d'air expiré, la possibilité de conduire avec un véhicule équipé d'un éthylotest anti-démarrage pour une durée de 6 mois.

Certaines catégories d'automobilistes sont exclus de cette mesure (permis probatoire, permis étranger, ivresse manifeste ou récidive, non résidents en France...).

### Du 13 juin au 16 juin, COMAL SOLIHA 51 largue les amarres à Condé-sur-Marne

Les particuliers sont souvent noyés sous des informations parfois contradictoires : entre les aides financières, les conditions à remplir pour pouvoir en bénéficier, et le démarchage agressif des commerciaux, nombreux sont ceux qui ne savent plus à qui faire confiance et abandonnent leur projet.

Parce que mener des travaux dans son logement n'est pas toujours un long fleuve tranquille, le **Comal Soliha 51** est l'interlocuteur unique sur le département pour expliquer, rassurer et accompagner chacun dans un projet personnalisé. Pendant 3 jours, montez à bord de la péniche culturelle de la Région Grand Est et peaufinez votre projet d'amélioration de votre habitat.

**CoMAL.SOLIHA.51**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**GECKO RENOV**  
HABITAT BASSE CONSOMMATION

## Retours sur...

### Les événements proposés par la commission culturelle

Beaucoup d'animations ont été proposées en décembre, à commencer par le traditionnel **marché de Noël**. Les visiteurs ont été nombreux à apprécier les articles présentés et à effectuer des achats. Les enfants ont pu participer à l'animation maquillage, effectuer des promenades en calèche avec l'association « la petite maison dans la prairie » et profiter des distributions de bonbons du Père-Noël.

Ensuite, a eu lieu la **semaine péruvienne** :

Une exposition riche en couleurs était présentée à la salle du Colombier durant toute la semaine grâce au prêt d'objets, photos et documents par des personnes ayant séjourné dans ce pays. Les élèves de plusieurs classes de l'école de Sarry sont venus et ont bénéficié d'une visite guidée avec beaucoup d'explications de la part de Pablo et de Sarrysiens ayant visité le Pérou. Pablo est également allé faire des animations dans les 2 écoles avec des instruments de musique entre autres. Cette exposition a ensuite été déplacée à la bibliothèque et a pu être vue par un public supplémentaire.

Le 14 décembre, une conférence sur la civilisation et la culture incas a eu lieu à la salle des fêtes et a réuni un public intéressé.

Enfin, le 15 décembre, clôturant cette semaine d'animations, Pablo et ses amis ont donné un concert péruvien dans l'église de Sarry. Un public important est venu les applaudir.

Le 10 mars, **concert de printemps** avec l'harmonie municipale de Saint Germain qui nous a interprété plusieurs morceaux sous la direction de Sébastien PERARDEL. Puis, ce fut au tour de l'Union musicale de Revin. Enfin, les 2 harmonies ont interprété plusieurs œuvres ensemble. 2 heures 30 de musiques variées avec des mélodies d'Aznavour, Brel, Goldman, Hallyday, Sardou....

Les 18 et 19 mai, quatre concerts avec musique et chansons des **années 60** étaient donnés à la salle des fêtes : KETY LUCY, LES VAGABONS, CHRIS EVANS et LES VINYLs.

### Les autres événements

Le 16 mars, le **carnaval** a traversé les rues de Sarry

Le 21 avril, l'amicale des fêtes a convié les plus jeunes Sarrysiens à une **chasse aux œufs de Pâques**.

Le 28 avril, a eu lieu comme chaque année, une **matinée environnement** où quelques personnes se sont retrouvées, accompagnées par les enfants du conseil des jeunes, pour ramasser les déchets sur la commune et notamment le long de la piste cyclable.

## Etat Civil

Nous proposons d'insérer dans notre bulletin, les informations concernant l'état civil des personnes résidant dans la commune. Cependant, nous précisons que nous ne diffusons pas les données enregistrées par les services d'état civil pour lesquelles nous avons eu un refus des familles.

### **Naissances, tous nos vœux aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents :**

- 21 novembre 2018 Lena DANDELLOT
- 3 janvier 2019 Livia NOLET
- 16 janvier 2019 Enola PENCET
- 29 janvier 2019 Sasha BRAJKOVIC BLANDIN
- 20 février 2019 Soline MALBLANC
- 1er avril 2019 Jade MANSARD
- 22 avril 2019 Hamara TOURE
- 4 mai 2019 Emy OLIVEIRA MENDES
- 5 mai 2019 Auguste MENGE

### **Décès, nos sincères condoléances aux familles :**

- 28 mars 2019 Maurice FLOT, Maire de Sarry de 1971 à 1977
- 7 avril 2019 Jean-Claude PETIT
- 11 mai 2019 Serge BOUVET
- 21 mai 2019 Michel VAUTARD

## À vos agendas

- **Le 22 juin**, feux de la Saint-Jean
- **Le 28 juin**, kermesse des écoles
- **Jusqu'au 3 juillet**, exposition « Au fil des livres » à la bibliothèque municipale
- **Le 9 juillet**, passage du tour de France
- **Le 19 juillet**, le traditionnel barbecue se déroulera devant la salle des fêtes. Les habitants y sont invités, chacun apportant son repas. Des barbecues seront à disposition. Une vente de boissons sera organisée. Ensuite, place au cinéma de plein-air avec un film tout public : « L'ours » de Jean-Jacques ANNAUD projeté sur grand écran
- **Le 24 août**, une animation « des années 80 à nos jours » aura lieu place du commerce : spectacle avec le sosie de Michael JACKSON et soirée dansante  
(En cas de mauvais temps, ces 2 manifestations auront lieu à la salle des fêtes)
- **Le 15 septembre**, brocante organisée par l'amicale des fêtes : réservations les 28 août, 4 et 11 septembre de 17h30 à 19h00, salle du Colombier
- **Les 26 et 27 octobre**, 2° salon de la maquette et des figurines
- **Le 16 Novembre**, soirée folk avec les Jasées
- **Le 8 décembre**, 10° marché de Noël réservé à l'artisanat et à la gastronomie
- **Le 14 décembre**, concert de Noël

## Une recette

C'est avec grand plaisir que Nicole PROOST et Michel LALLEMENT nous ouvrent leur porte et nous accueillent chaleureusement. Ils racontent avec beaucoup d'humour les circonstances de leur rencontre et leur nouvelle vie à deux. Ils se sont bien trouvés !

Native de Lorraine et Sarrysienne depuis 2015, Nicole nous révèle le secret de sa recette de la **tarte au fromage sucrée**.

### Ingrédients

- Une pâte feuilletée
- 500g de fromage blanc
- 4 œufs
- 100g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 sachet de préparation pudding



### Préparation

- Mélangez tous les ingrédients (fromage blanc, sucre, sucre vanillé, 4 jaunes d'œufs et la préparation pudding).
- Battez les blancs en neige et incorporez-les délicatement à la préparation précédente.
- Versez le tout sur votre pâte feuilletée préalablement étalée dans un moule à tarte.
- Mettez au four pendant 50 minutes environ, thermostat à 180°

Bon appétit !



①



②



③



- ① Complexe hôtelier (page 10)
- ② Sophora de Sarry
- ③ Démolition de la maison en haut de la rue du Thermot (page 5)



Venez fêter le passage du Tour de France entre 11h et 14h, le **9 JUILLET**

Animations le long du parcours

Restauration sur la place du Commerce

*Les associations & commerçants sarrysiens*



Les dernières  
infos sur

[tdf.sarry-champagne.net](http://tdf.sarry-champagne.net)

SARRY sera traversé par la 4ème étape du Tour de France, longue de 215 km, reliant Reims à Nancy.

Le passage à SARRY sera l'occasion de célébrer le cyclisme avec de nombreuses animations créées par nos associations et commerçants

**Sortez,  
venez nombreux  
soutenir les coureurs  
et nos actions.**

Chaque foyer peut également faire preuve d'imagination et aménager son entrée, son jardin... sur le thème du vélo ou du Tour, **en respectant les règles de sécurité liées à la course.**

Lieu	Les animations prévues
Rond-point près de Châlons	Vélo géant et ses roues-smiley pour accueillir le Tour
D60 entre Châlons et Sarry	« Des expressions pour rires » Les jeunes sportifs accueillent le Tour
Entrée de Sarry	Le tandem suspendu
Place du commerce	La banderole des écoles
	Land art : les matériaux de la nature s'exposent
	Animations diverses
Rond-point vers Moncetz - Parking du cimetière	Madame la supportrice (5 mètres de haut) et son vélo géant
Et sur toute la traversée de Sarry	Décorations sur le thème du vélo...

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE  
DE **SARRY**



Toute l'information locale  
sur votre smartphone

- Alertes notification
- Actualités / Évènements
- Horaires & accès mairie



Téléchargez gratuitement **CityWall**  
puis sélectionnez votre ville

